

chands de gros ainsi que par le détail.

Il paraîtrait que des pétitions dans ce sens circulent déjà parmi le commerce de l'épicerie de détail des autres provinces et que l'on s'attend à un résultat favorable.

Il est décidé que l'Association des Epiciers de détail de Montréal procèdera de la même façon.

M. P. Bruneau, le trésorier, dépose son rapport qui accuse une somme de 124.00 en banque.

Il est ensuite question de la requête des Commis-Epiciers au sujet de la limitation des licences pour la vente des liqueurs par les épiciers de détail dans la ville de Montréal. On sait qu'à une séance précédente les commis-épiciers s'étaient élevés contre ce règlement et avaient demandé à l'Association de se joindre à eux pour faire disparaître cette limitation. — Après discussion, l'Association des Epiciers décide qu'il n'y a pas à revenir sur ce qui a été fait et rejette la requête des commis-épiciers.

Avant de clore la séance on nomme un comité de 15 membres pour étudier la question du pique-nique annuel.

L'assemblée s'ajourne.

BOARD OF TRADE DE MONTREAL

Au début de la séance de mercredi au Board of Trade, le secrétaire donna lecture d'une lettre demandant au Conseil

de vouloir bien étudier les mesures à prendre pour obtenir l'amélioration du service de la malle transatlantique. On fait observer qu'il n'y a à l'heure actuelle que trois ou quatre steamers vraiment rapides sur les lignes anglo-canadiennes. Lorsque ces steamers se trouvent en chargement dans les ports ou en réparation, le service de la malle est en général très lent et les affaires ne sont pas sans en souffrir.

Les membres du Conseil expriment en général, l'opinion que les nouveaux contrats accordés par le gouvernement médieront quelque peu à la situation, mais que le Conseil doit néanmoins étudier la question et offrir au gouvernement des suggestions pour l'aider à établir un service de malle rapide hebdomadaire.

Le Président, M. F. H. Mathewson, a fait rapport qu'une délégation a rencontré samedi le Premier Ministre de la Province et le Trésorier Provincial de Québec pour présenter les vues du Conseil au sujet du Bill No 107 imposant des taxes sur les voyageurs de commerce.

Le Premier et le Trésorier ont paru impressionnés des représentations de la délégation et le Trésorier a finalement déclaré qu'il modifierait le Bill de manière à satisfaire autant que possible les désirs exprimés par la délégation.

—L'Association Décimale de Londres sollicite l'appui du Board of Trade dans l'effort qu'elle tente pour obtenir l'adoption du système métrique de poids et mesures dans l'Epire Britannique.

L'Association déclare que le système métrique a de nombreux partisans dans la nouvelle Chambre des Communes. Une loi en faveur du système métrique a déjà été votée par la Chambre des Lords à l'unanimité, en 1904. Une loi semblable sera présentée à la Chambre des Communes et il y a tout lieu de croire qu'elle sera votée.

Le Board of Trade est déjà tout acquis au système métrique. Il s'est, à maintes reprises, prononcé en faveur de ce système et ses membres ont applaudi une conférence faite sur ce sujet par le professeur McLennan de l'Université de Toronto.

—La Chambre de Commerce de Joliette demande au Board of Trade d'appuyer la requête qu'elle se propose de faire à la commission du Transcontinental pour obtenir la construction d'une ligne à travers les Laurentides et la vallée de la Mattawa.

Le Conseil ne juge pas à propos d'intervenir en cette question. Il ne lui a été soumis aucun document établissant les avantages de la ligne demandée et il ne voit pas en quoi il pourrait aider la Chambre de Commerce de Joliette.

"ATTENTION" Consommateurs de Thé du Japon!

LE THE VERT NATUREL DE CEYLAN

"SALADA"

"Est le Rival du Thé du Japon."

Il n'est pas teint, pas coloré, pas drogué.

**PUR
DELICIEUX**

Paquets scellés uniquement.
Même forme que les célèbres Thés Noirs
de la marque "SALADA."

Termes du Gros et Echantillons, en s'adressant à

"SALADA" 368 rue St-Paul, MONTREAL.